

Autorisations parentales

POUR L'ACCUEIL LIBRE

Lors de l'Accueil Libre (accueil non encadré par une activité précise), et uniquement sur ce temps-là, les enfants ont la possibilité d'aller et venir librement, sous la seule condition de remplir une autorisation.

Deux cas de figure :

LES 11-13 ANS

Pas de possibilité de sortie.

LES 14-17 ANS

J'autorise mon enfant à aller et venir pendant l'accueil libre :

OUI NON

Et assume la pleine et entière responsabilité de cette démarche et décharge la Communauté de Communes Dronne et Belle de toute responsabilité en cas de problème survenant en dehors de la structure.

Ce qui implique que le jeune devra noter ses horaires de sortie sur un registre.

DROIT A L'IMAGE

Les prises de vue de votre enfant (photos ou vidéos) seront utilisées sur tous les supports dans le cadre de la communication de la Communauté de Communes Dronne et Belle (pour une durée illimitée).

AUTORISE gracieusement la publication d'images de mon enfant qui auront été prises lors de sa participation aux activités organisées par l'Accueil Jeunes sur tout support de communication relatif à la promotion de ses activités (notamment la presse écrite et le site internet de la structure).

N'AUTORISE PAS la publication d'images de mon enfant.

RESEAUX SOCIAUX

J'autorise que les prises de vue de mon enfant (photos ou vidéos) soient utilisées sur les réseaux sociaux de l'Accueil Jeunes de la Communauté de Communes Dronne et Belle (pour une durée illimitée).

ACCEPTE N'ACCEPTE PAS

TRANSPORTS

Dans le cadre des activités de l'Accueil Jeunes, nous sommes amenés à nous déplacer avec un véhicule de service (minibus) pour les navettes et/ou un transport en commun lors des sorties.

J'autorise la collectivité à transporter mon enfant dans le cadre des déplacements quotidiens ou spécifiques (cités ci-avant) :

OUI NON

Nom Prénom du signataire :

Date et signature :